



**COMMUNE DE VIC-FEZENSAC**

**Marché public de travaux**

**Aménagement du local de pétanque**

**AVIS DE CONSULTATION**

**Marché à procédure adaptée (Articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics)**

**Identification de l'acheteur public:**

Monsieur le Maire de Vic Fezensac  
Hôtel de Ville  
Cours Delom 32190 VIC FEZENSAC

**Objet du marché**

Le présent marché est un marché de travaux qui a pour objet la réalisation de travaux d'aménagement du local pétanque de la Commune de Vic Fezensac situé Avenue du Stade 32190 Vic Fezensac

Les pièces générales à prendre en compte sont :

- Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de travaux
- Le cahier des clauses techniques générales (CCTG) applicables aux marchés publics de travaux

La maîtrise d'œuvre est assurée par les Services Techniques de la Ville de Vic Fezensac

L'acheteur public fournit les fournitures et matériaux nécessaires à la réalisation des travaux

**Documents à produire :**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant une enveloppe d'expédition portant la mention suivante : « **Ne pas ouvrir offre pour les travaux d'aménagement du local de pétanque** »

Cette enveloppe contiendra l'offre proprement dite composée et présentée de la façon suivante,

**Pour les pièces concernant la candidature:**

- DC4 : formulaire administratif relatif à la lettre de candidature et à l'habilitation du mandataire par ses cotraitants
- une attestation de responsabilité civile professionnelle (s'il s'agit d'une entreprise) ou générale (s'il s'agit d'une association).
- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.
- Attestation justifiant du paiement des cotisations sociales.

**NOTA :** Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 5 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

**Pour les pièces concernant l'offre:**

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat
- Le cahier des charges ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- Tous documents nécessaires à la bonne compréhension de l'offre

Tous ces documents devront être datés et signés par la personne habilitée à engager le fournisseur et revêtus de son cachet.

**Jugement des offres :**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Le critère retenu pour le jugement des offres:

- **Le prix : 80 %**
- **La valeur technique appréciée en fonction de la capacité technique et des moyens techniques déployés 20%**

**Conditions de retrait des dossiers et de remise des offres**

**Retrait des dossiers**

Ils pourront être retirés :

- contre récépissé de dépôt au Service Technique de La Ville de Vic Fezensac Route de Marambat 32190 VIC FEZENSAC
- ou envoyés par pli postal sur demande confirmée par fax, par courrier ou messagerie électronique ([urba-vic-fezensac@wanadoo.fr](mailto:urba-vic-fezensac@wanadoo.fr))

## Remise des offres

**La date limite de remise des offres est fixée au Mardi 28 septembre 2010 à 12h00.**

Elles pourront être remises :

- contre récépissé de dépôt aux Services Techniques de La Ville de Vic Fezensac Route de Marambat 32190 VIC FEZENSAC.
- ou envoyées par pli postal recommandé avec accusé de réception à :

**Monsieur le Maire de la commune de Vic Fezensac  
Hôtel de Ville  
Cours Delom  
32190 VIC FEZENSAC.**

Ce pli devra parvenir avant les dates et heures ci-dessus

Toute offre reçue après la date et l'heure limite de dépôt ne sera pas examinée et sera retournée non ouverte à son expéditeur.

**Type de marché** : Procédure adaptée ouverte

**Durée de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Renseignements techniques et administratifs, visite des lieux**: Monsieur Gilles BERGES – Directeur des Services Techniques – Tél.05.62.58.05.54 - Fax : 05.62.06.36.20

**Date d'envoi à la publication du présent avis** : le 07 septembre 2010

Le Maire  
Michel SANROMA